

## 16. LE MEMORIAL

---

- Programme

« À la dernière Cène, le Christ a institué le sacrifice et le banquet pascal par lequel le sacrifice de la croix est sans cesse rendu présent dans l'Église lorsque le prêtre, représentant le Christ Seigneur, accomplit cela même que le Seigneur lui-même a fait et qu'il a transmis à ses disciples pour qu'ils le fassent en mémoire de lui. » (PGMR n° 48)

- Points d'attention

Pour bien saisir le sens et la portée de ces gestes liturgiques par lesquels l'Église « fait mémoire » du Christ, il est nécessaire de se rendre compte qu'il y a comme deux plans dans cet acte de mémorial : le visible – à savoir les gestes

– et l'invisible – à savoir ce que symbolisent ces gestes. En effet, on ne fait pas mémoire de gestes, mais de celui qui les a faits. « Notre Sauveur, à la dernière Cène, la nuit où il était livré, institua le sacrifice eucharistique de son corps et de son sang pour perpétuer le sacrifice de la croix au long des siècles, jusqu'à ce qu'il vienne, et en outre pour confier à l'Église, son épouse bien-aimée, le mémorial de sa mort et de sa résurrection... » (Constitution sur la sainte liturgie n° 47)

C'est dire que ce mémorial n'est pas un simple souvenir du passé.

Cet acte de mémoire est fait aujourd'hui pour l'offrande d'aujourd'hui. Ces gestes pour lesquels l'offrande est signifiée sont refaits aujourd'hui pour que nous puissions offrir aujourd'hui au Père le corps et le sang du Christ, entrer à notre tour dans l'offrande que le Christ fait à son Père, offrir avec lui le sacrifice de l'Église qui est son corps : « Regarde, nous t'en prions, l'oblation de ton Église, et daigne y reconnaître ton Fils qui, selon ta volonté, s'est offert en sacrifice... »

(Prière eucharistique III) « Aussi l'Église se soucie-t-elle d'obtenir que les fidèles... offrant la victime sans tache, non seulement par les mains du prêtre, mais aussi ensemble avec lui, apprennent à s'offrir eux mêmes et, de jour en jour, soient consommés, par la médiation du Christ, dans l'unité avec Dieu et entre eux pour que, finalement, Dieu soit tout en tous. » (Constitution sur la sainte liturgie n° 48)

Ce mémorial eucharistique, pour être réalisé dans sa plénitude qu'est la messe, réclame que l'un des membres de l'assemblée soit un ministre « ordonné » à représenter le Christ, au milieu de ses disciples comme « tête du Corps qui est l'Église » (Colossiens 1, 18).

Le texte est extrait et adapté d'un chapitre de l'ouvrage du Centre national de pastorale liturgique, *L'art de célébrer (II) Aide-mémoire pour les animateurs*, Cerf / CNPL, collection « Guides Célébrer » 10, 2003 – les extraits et références à la PGMR ont été actualisés - reproduction pour le seul usage privé.

Pour vous procurer l'ouvrage, [cliquez ici](#).

C'est à ce titre que le prêtre qui préside refait, au nom du Seigneur, ce que le Christ a dit et fait à la Cène (voir ci-dessous). En accomplissant ce ministère, le prêtre permet que toute l'assemblée célèbre ce mémorial, comme l'indique bien le « nous » des prières eucharistiques : « Nous t'offrons. » Il manifeste ainsi que l'acte liturgique n'est plus la Cène d'hier, mais l'eucharistie d'aujourd'hui.

## PRENDRE, RENDRE GRÂCE, ROMPRE ET DONNER

---

- Programme :

« En effet, le Christ prit le pain et la coupe, rendit grâce, fit la fraction et les donna à ses disciples, en disant : « Prenez, mangez, buvez ; ceci est mon Corps ; ceci est la coupe de mon Sang. Vous ferez cela en mémoire de moi. » Aussi l'Église a-t-elle organisé toute la célébration de la liturgie eucharistique en parties qui correspondent à ces paroles et à ces actes du Christ. » (PGMR n° 72)

- Points d'attention :

Avant de faire l'analyse détaillée des gestes et des paroles eucharistiques, il importe de considérer d'abord que l'Église a « distribué toute la célébration de la liturgie eucharistique en parties qui correspondent à ces paroles et à ces actes du Christ » (voir ci-dessus). Ainsi, les quatre verbes : « prendre », « rendre grâce », « rompre » et « donner », sont bien les mots du récit de l'institution, selon le Nouveau Testament, et ils justifient les quatre actions qui composent toute liturgie eucharistique :

- Prendre, c'est la préparation et la présentation des dons (que l'on n'appelle plus offertoire désormais).
- Rendre grâce, c'est la prière eucharistique.
- Rompre, c'est la fraction du pain.
- Donner, c'est la communion.

Ces quatre actions sont constitutives de l'eucharistie, au point que négliger l'une d'entre elles porterait atteinte, sinon à la validité, du moins à la vérité et à l'intégrité de ce qui est à faire pour obéir au commandement du Seigneur : « Vous ferez cela en mémoire de moi. »

Le texte est extrait et adapté d'un chapitre de l'ouvrage du Centre national de pastorale liturgique, *L'art de célébrer (II) Aide-mémoire pour les animateurs*, Cerf / CNPL, collection « Guides Célébrer » 10, 2003 – les extraits et références à la PGMR ont été actualisés - reproduction pour le seul usage privé.

Pour vous procurer l'ouvrage, [cliquez ici](#).